Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

EXERCICE DE TRANSPORT DE MATIÈRE DANGEREUSE

Simulation grandeur nature

Un exercice taille réelle visant à tester le dispositif de sécurité et de sauvetage en cas d'incident ferroviaire impliquant des matières dangereuses, se déroulera samedi 2 juin 2018 sur le site de la gare de triage de Denges. La coordination à des échelons stratégiques, opérationnels et tactiques sera au cœur de cette simulation qui engagera l'ensemble des partenaires sécuritaires vaudois aux côtés des CFF.

Samedi 2 juin 2018, l'Etat-major cantonal de conduite (EMCC) du canton de Vaud, responsable de la gestion des événements particuliers nécessitant la coordination de nombreux intervenants cantonaux, organise, en étroite collaboration avec les CFF, un exercice simulant un incident dans le cadre du transport de matière dangereuse, en l'occurrence du chlore. Plusieurs centaines d'intervenants et figurants seront mobilisés à cette occasion sur le site de l'exercice.

Certains axes routiers seront interdits à la circulation. Toutefois, l'accès aux logements pour les habitants des secteurs concernés restera possible en tout temps. Les autorités demandent à la population de respecter les consignes de sécurité et d'éviter de s'approcher du secteur de la gare de triage de Denges, afin de ne pas entraver le travail des intervenants. Les usagers des CFF ne seront pas impactés par l'exercice. Le trafic voyageurs, ainsi que le trafic marchandises seront maintenus selon l'horaire normal.

S'inscrivant dans le cadre de la démarche de réduction des risques liés au transport de chlore, cette simulation à grande échelle a pour objectif de tester et évaluer les procédures d'intervention et les méthodes de travail de tous les partenaires de la protection de la population – la police, les sapeurs-pompiers, le service de la santé publique, la protection civile, la Direction générale de l'environnement, les CFF, certains intervenants publics et privés, ainsi que les autorités cantonales et communales – le tout sous la conduite de l'EMCC. Ce type d'exercice permet à l'EMCC d'affiner ses propres procédures de conduite centralisée et coordonnée dans la gestion d'événement de grande ampleur.

Le canton de Vaud se livre tous les deux ans à ce type d'exercice afin d'améliorer sans cesse sa capacité à faire face aux événements d'envergure et à tester ses procédures. Le Conseil d'Etat juge ces exercices nécessaires pour assurer la meilleure prise en charge possible des situations réelles.

L'exercice en continu sur Twitter @ORCAvd et www.facebook.com/ORCAvd

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 30 mai 2018

DJES, Denis Froidevaux, chef de l'Etat-major cantonal de conduite